

# Les moniales cisterciennes au Moyen Âge

**Conférence donnée par Monsieur Alexis Grémois,**  
maître de conférences en histoire du Moyen Âge à l'université de Rouen,  
à l'abbaye Notre-Dame du Val d'Igny, le 6 octobre 2015.<sup>1</sup>

La conférence a été organisée  
**dans le cadre du 9<sup>ème</sup> centenaire de l'Abbaye de Clairvaux**  
par le Conseil Général de l'Aube (direction des archives et du patrimoine)

Cette conférence ne pourra pas tout englober, le sujet est immense.

Un mot du contexte dans lequel ces religieuses apparaissent. Il s'agit de l'Ordre cistercien qui est né 1198 avec la fondation de l'abbaye de Cîteaux, en Bourgogne, abbaye qui après une période de difficultés a réussi à construire un modèle de monachisme fondé notamment sur une très grande austérité, qui a connu au cours du XIIème siècle un immense succès, grâce notamment à la troisième de ses filles, l'abbaye de Clairvaux, dont nous fêtons cette année le 9<sup>ème</sup> centenaire. La présence de femmes dans ce contexte est moins connue. Pourtant de très nombreuses religieuses de toutes sortes se sont rattachées au mouvement cistercien au Moyen Âge, mais également dans des périodes ultérieures.

Par le terme de moniales on entend les religieuses de chœur, qui aujourd'hui constituent la principale, voire l'unique, catégorie de religieuses cisterciennes, mais au Moyen Âge il a existé d'autres catégories bien moins connues parce que bien moins documentées malheureusement dans les écrits, qui faisaient aussi partie de ce mouvement : des converses, des recluses, des béguines, voire des laïques, et même si l'existence d'un Tiers-Ordre chez les cisterciens est quelque chose de très récent, il y a dès le Moyen Âge pour des femmes, des formes d'association à l'Ordre qui présentent un certain parallélisme avec les situations actuelles.

A priori la présence de femmes dans l'Ordre cistercien apparaissait, notamment au début XIIIème siècle, comme quelque chose de quasiment impossible, voire ce que les littéraires appellent un oxymore (association d'un nom et adjectif qui sont incompatibles). La *Chronique de Liessies*, rédigée dans une abbaye du Nord, les Pays Bas au sens médiéval du terme, vers 1200, écrivait ainsi que Bernard n'avait « jamais voulu s'occuper du sexe féminin ou du jeune âge ».

Quelqu'un qui était plus favorable aux religieuses et de beaucoup, Jacques de Vitry, évêque d'Acres, chanoine régulier, puis cardinal, écrivait vers 1220 un texte qui est resté, jusqu'à une époque récente, le texte fondamental sur l'histoire des religieuses cisterciennes :

« Au début de l'Ordre, le sexe faible des femmes n'était pas en état d'aspirer à la sévérité d'une aussi forte discipline et aux sommets de la perfection, car une telle charge paraissait excessivement lourde et presque intolérable aux hommes les plus forts eux-mêmes. Libérant la nature féminine à force de ferveur spirituelle et de prière, échappant au naufrage du monde, des vierges et des saintes femmes vouées à Dieu émigrèrent vers le port tranquille de l'Ordre

---

<sup>1</sup> Texte établi d'après l'enregistrement de la conférence et des notes manuscrites que le conférencier a bien voulu mettre à disposition de la communauté du Val d'Igny.

cistercien, en prenant l'habit régulier, car elles ne voulaient pas se confier à d'autres congrégations de moniales en raison de la vie trop dissolue qu'on y menait. »

Si l'on suit ce texte, il était au départ impossible pour des femmes d'être cisterciennes, car le mode de vie cistercien était beaucoup trop dur, y compris pour les hommes eux-mêmes. Ceci a engendré toute une historiographie, dont on peut retracer la généalogie, encore dominante il y a une vingtaine d'années, qui affirmait que l'Ordre cistercien était resté fermé aux femmes pendant le premier siècle de son existence, à quelques exceptions près, sur lesquelles nous reviendrons rapidement.

A l'inverse, des travaux locaux, régionaux, comme par exemple, dans l'ordre des trappistes, les travaux du Père Jean de La Croix Bouton, sur les religieuses de Bourgogne et de Franche Comté, montraient pourtant une précocité des relations entre l'Ordre cistercien et des religieuses.

Actuellement aux États Unis, il y a tentative de réécriture de l'histoire de l'Ordre cistercien, qui vise au contraire à présenter l'Ordre cistercien comme étant un mouvement mixte, paritaire, dans lequel hommes et femmes auraient joué des rôles similaires, jusqu'à une reprise en main tardive dans les années 1160-1180, qui aurait eu pour effet de gommer la place des femmes dans l'Ordre cistercien. Cette volonté de réécrire de façon paritaire, voire paritariste, l'histoire de l'Ordre cistercien pose d'énormes difficultés, elle repose pour une part sur une lecture extrêmement fautive, il faut bien le dire, des sources. Par ailleurs, elle ignore complètement que le XIIème siècle et les siècles suivants du Moyen Âge, n'avaient pas une conception égalitariste ou égalitaire des sexes, mais, comme on vient de le voir dans le texte de Jacques de Vitry, les concevait d'une façon hiérarchisée et complémentaire, la femme étant du côté de la faiblesse et devant se soumettre à l'homme, comme dans le couple formé par Adam et Ève, comme également dans l'association entre les apôtres et les saintes femmes dans la première communauté apostolique, cette association étant aussi le modèle des liens entre le Christ et son Église.

## **I : La première moitié du XIIème siècle : expérimentations**

Cette période apparaît dans l'histoire des religieuses cisterciennes, où en tout cas se rattachant aux cisterciens, comme étant une période d'expérimentation. Cette expérimentation n'est pas le propre de Cîteaux, ou des femmes qui gravitent dans l'orbite de Cîteaux, le début du XIIème siècle est plus largement, une période où apparaissent un très grand nombre de formes de vie religieuse nouvelles qui critiquent le monachisme, pas si classique que ça - parce qu'il est en fait assez récent - de Cluny pour sa richesse et qui cherchent à mettre en place de nouvelles formes de vie religieuse. Et une partie de ces nouveaux groupes se pose la question de la place que les femmes peuvent occuper dans la vie régulière.

Il y a à l'égard des femmes, parfois des attitudes chez les clercs de rejet total, exprimant une franche misogynie et frôlant parfois la phobie, mais la nouveauté dans les dernières années XIème siècle et les premières années du XIIème siècle c'est l'apparition au contraire d'établissements religieux qui essaient, sur le modèle de la communauté primitive, de concevoir des modes d'associations chastes entre religieux et religieuses. Il y a deux noms qu'il faut citer :

Le premier, qui est encore célèbre aujourd'hui, parce qu'à côté de Clairvaux c'est l'autre exemple d'ensemble monastique devenu prison avant d'être ouvert au public, c'est l'exemple de Fontevrault, resté célèbre puisque cette communauté a associé dès l'origine des hommes et des femmes, des vierges et des prostituées repenties, des hommes sains et des lépreux, des clercs et de simples laïcs. La grande particularité de Fontevrault, qui n'a été imitée que par de rares autres congrégations, c'est

le fait que son fondateur, Robert d'Arbrissel, ait décidé en 1115 que l'ensemble de la communauté serait soumise à une abbesse et non à un abbé.

L'autre exemple important de construction d'une communauté associant hommes et femmes dans un cadre régulier, au début du XII<sup>ème</sup> siècle, elle est moins connue aujourd'hui, mais elle est plus proche d'ici, c'est la communauté de Prémontré. Prémontré a constitué à partir 1121 un réseau de chapitres de chanoines réguliers, qui a connu un succès tout à fait parallèle à l'Ordre cistercien à tel point qu'il y aurait des études à faire pour comprendre quels étaient les rapports entre les deux Ordres, souvent de concurrence, mais aussi, pourquoi ils se sont installés dans les mêmes régions et avec des modes de vie extrêmement similaires, puisque ce n'est que tardivement, par exemple, que ces chanoines ont commencé à s'occuper de paroisses. Ce qui est important pour notre sujet, c'est que les prémontrés, en tous cas durant les premières décennies de leur histoire, ont mis sur pied des communautés dans lesquelles on trouvait trois groupes: les chanoines, donc des clercs, des convers, comme chez les cisterciens, c'est-à-dire des laïcs ayant fait profession religieuse, et puis des converses, donc des communautés mixtes.

Alors que chez les cisterciens ne nous trouvons pas au XII<sup>ème</sup> siècle un modèle qui soit mis en application comme c'est le cas à Fontevrault ou à Prémontré.

Cela étant, on peut montrer que le XII<sup>ème</sup> siècle est un siècle de tâtonnements où les cisterciens mettent au point une formule institutionnelle qu'ils vont généraliser ensuite à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle. Pour le montrer, nous allons suivre la vie de quelques figures de religieuses accompagnant les cisterciens, proches des cisterciens, en commençant, puisque nous sommes dans l'année de Clairvaux, par des parentes de Bernard de Clairvaux :

Commençons par la plus connue, sa propre sœur, Humbeline, qui n'a pas mérité, malheureusement, que l'on écrive au XII<sup>ème</sup> siècle sa vie, mais nous avons un certain nombre d'informations sur elle dans la *Vita Prima*, celle de son illustre frère, Bernard, et également dans la *Vita* de son confesseur, le moine de Molesme, Pierre de Jully, qui était un anglais, un compagnon d'Etienne Harding, mais qui, contrairement à Etienne n'avait pas quitté Molesmes pour s'installer à Cîteaux, il était donc resté à Molesmes, avant d'être envoyé auprès des moniales de Jully. Que nous racontent ces deux sources sur Humbeline ?

Humbeline, qui était semble-t-il la plus proche de Bernard en âge, sans doute née un an après lui, avait été mariée, très jeune, la *Vie* de Bernard nous dit qu'elle appréciait la vie mondaine, c'est dire qu'elle s'habillait à la manière des épouses de chevaliers de son temps, mais, peu de temps après la fondation de Clairvaux, sans doute durant l'été 1115, elle se rend à Clairvaux, où elle est extrêmement mal reçue, son frère André, qui est portier de l'abbaye, la traite de façon rude, et elle se met à pleurer en disant : « si je suis pécheresse, c'est pour les pécheurs que le Christ est mort. Parce que je suis pécheresse, j'ai besoin du conseil et de l'entretien des hommes de bien. Si mon frère, Bernard, méprise mon corps, qu'il ne méprise pas mon âme. Qu'il vienne, qu'il ordonne ; je suis prête à accomplir tout ce qu'il commandera. »

Sur les conseils de Bernard, elle commence par mener une vie érémitique, nous dit la *Vita Prima*, (la vie érémitique, Bernard y est très opposé, pour lui la vie érémitique est une propédeutique à l'entrée au monastère), donc pour Humbeline il s'agit en fait de faire en sorte que son mari lui donne l'autorisation de partir au monastère. Au bout de deux ans, son mari visiblement épuisé par la vie érémitique, la laisse entrer au monastère, on ne sait pas ce qu'il est devenu, on ne sait même pas comment il s'appelait. Elle entre donc à Jully. Jully, aujourd'hui disparu était un château qui avait été transformé en prieuré par l'abbaye de Molesme, qui possédait elle-même des converses et l'abbaye de Molesme a mis en place toute un réseau de dépendances, ce qu'on appellera au XIII<sup>ème</sup> siècle des

prieurés, des dépendances masculines, mais aussi féminines. Et c'est donc à Jully que Bernard place sa sœur, ce qui est normal puisque Tescelin le Sor, le père de Bernard, d'Humbeline, d'André etc., était lié à cette abbaye de Molesme depuis les origines. Humbeline entre à Jully probablement dès 1117, elle meurt sans doute une dizaine d'années plus tard, on a eu tendance au XIX<sup>ème</sup> siècle, dès le XVII<sup>ème</sup> d'ailleurs, à vouloir prolonger sa vie de façon à lui faire fonder le maximum de monastères, mais en fait, elle a eu une vie extrêmement modeste, elle n'a jamais été prieure, elle n'a jamais été abbesse, et elle s'est distinguée par sa sainteté, nous dit la *Vita Prima*, mais c'est, à dire vrai, tout ce que nous savons sur elle. Nous savons par la *Vie* de Pierre de Jully, cependant qu'elle est morte en présence de ses frères qui avaient été appelés miraculeusement un ange à son chevet au moment de son agonie.

En revanche, cette communauté de Jully est importante dans l'histoire de Clairvaux, parce qu'on voit jusque vers 1145 Bernard intervenir constamment dans les affaires de Jully, à tel point que l'abbé de Molesme a fini en 1145 par demander au pape cistercien Eugène III une Bulle confirmant que Jully appartenait bien à Molesme et à partir de ce moment-là Clairvaux a dû se retirer quelque peu de la gestion de Jully. En particulier, Bernard a rédigé avec d'autres abbés cisterciens, notamment l'abbé de Fontenay, qui était tout proche et qui était l'ancien prieur de Clairvaux, donc on restait en famille, des coutumes pour l'abbaye de Jully qui sont intéressantes parce qu'elles montrent premièrement que Bernard pense qu'il est nécessaire que les femmes religieuses touchent des rentes, contrairement aux cisterciens qui les refusaient, tout simplement parce que Bernard exige que ses religieuses soient strictement cloîtrées, et donc une grande partie de ces coutumes sont consacrées à décrire le dispositif de portes et de clés qui permettra d'éviter absolument tout contact entre les religieuses, les clercs et les laïcs.

Quelques autres parentes de Bernard sont elles aussi entrées en religion. Vous savez d'ailleurs que la plus grande partie de sa famille est entrée en religion.

Il y a eu tout d'abord sa belle-sœur. Son frère aîné, Guy, était chevalier, il était marié et lorsque Bernard est venu le trouver pour lui proposer d'entrer à Cîteaux, Guy s'est d'abord récrié en disant qu'il était marié. Mais, miraculeusement, nous dit la *Vita Prima*, sa belle-sœur, appelée peut être Elisabeth, est alors venue trouver Guy pour lui proposer d'entrer au monastère. Elle est devenue prieure d'une communauté féminine, la communauté de Larrey, aujourd'hui c'est un faubourg de Dijon, cette communauté dépendait de la grande abbaye Saint Bénigne de Dijon, abbaye dans laquelle Aleth, la mère de Bernard, était inhumée. Donc il existait là aussi des contacts anciens entre la famille de Bernard et cette grande abbaye dijonnaise, qui possédait elle aussi tout un réseau de communautés féminines.

Guy et Elisabeth avaient eu deux filles qui, elles aussi, sont vraisemblablement devenues religieuses. L'une est très probablement devenue abbesse de Praslay, près de l'abbaye de La Bussière, près de Dijon, elle aussi dépendante de Saint Bénigne. Et puis l'autre fille, semble être Adeline, une nièce que Bernard avait placée dans l'abbaye de Poulangy, abbaye qui se situe entre Langres et Chaumont, donc dans le diocèse de Langres qui est vraiment le foyer cistercien. Et Adeline a mené une entreprise de réforme sur le modèle cistercien de cette abbaye de Poulangy, réforme qui s'amorce à la fin des années 1140 et qu'elle a pu poursuivre comme abbesse dans les années 1160.

Par ailleurs deux tantes de Bernard sont devenues moniales de Jully, etc. Donc une famille monastique... !

Ces religieuses sont-elles des cisterciennes ?

C'est un débat qui a été tranché par la négative systématiquement au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle, sauf par quelques rares figures comme Dom Jean Leclercq, qui, à la fin de sa vie, voyait dans Jully la première expression d'un monachisme féminin claravallien. Ce débat agitait aussi nos prédécesseurs. Je voudrais ici faire référence à la très belle série de tableaux, qui est commandée vers 1500 par l'abbesse d'une très riche abbaye de la région lilloise, l'abbaye de Flines, aujourd'hui totalement disparue. En France on a en tête ce très célèbre tableau conservé à la Chartreuse de Douai, représentant la Vierge de miséricorde protégeant l'Ordre cistercien avec, à sa droite les moines menés par Saint Bernard et, à sa gauche, les moniales menées par une moniale qui porte l'habit blanc. Mais, dans même série de tableaux de Jean Bellegambe, il y a un autre tableau, conservé aujourd'hui au *Metropolitan Museum* de New York, qui représente l'abbesse de Flines et cette abbesse s'est fait représenter en habit noir, sur le modèle d'Humbeline, puisqu'on savait, même si Jully n'était plus une communauté cistercienne au XV<sup>ème</sup> siècle, que cette communauté avait été rattachée à Molesme, donc à l'Ordre bénédictin, donc des moniales noirs.

Se pose la question : pourquoi Bernard n'a-t-il pas placé ses parentes dans l'abbaye de femmes jumelle de Cîteaux, à 12 km de Cîteaux, où, vers 1130 apparaît la communauté de Tart, qui passe pour être la première abbaye de moniales strictement cisterciennes. Le rôle d'Etienne Harding dans la fondation de Tart a été récemment réévalué par une historienne de l'art, qui a remarqué qu'Etienne Harding, qui était sans doute peintre, qui a enluminé lui-même les premiers manuscrits qui expriment ses conceptions théologiques et qui d'autre part sont faits par un anglais pour des raisons stylistiques. Or lorsqu'Etienne Harding peint ou fait peindre Saint Jérôme, il le fait systématiquement représenter en train de s'adresser à des moniales. On a là un document exceptionnel, dans les années 1111 et 1133 (date du retrait d'Etienne), un document qui montre de façon très précoce chez l'abbé de Cîteaux un intérêt pour la prédication en direction des religieuses. On a souvent dit que si Bernard n'avait pas fondé Tart, s'il avait adressé ces femmes à des moines noirs, à des bénédictins, c'est qu'il ne croyait pas à la possibilité d'un monachisme cistercien au féminin. Mais cet argument est complètement anachronique : Jully est fondé vers 1113, Humbeline entre à Jully vers 1117, à une époque où Bernard est bien occupé à fonder Clairvaux, qui vivote encore pour une quinzaine d'années, donc il est hors de question pour lui de s'occuper de moniales de façon temporelle et par conséquent il va s'adresser aux monastères auxquels sa parenté est liée.

Bernard a adressé à Tart l'une de ses converties les plus célèbres, Adélaïde de Lorraine, qui, après son passage à Tart, a fondé une des plus riches abbayes cisterciennes fondées au XII<sup>ème</sup> siècle, l'abbaye de L'Etanche près de Toul.

Par ailleurs si l'on s'intéresse à l'activité de Bernard et d'Etienne Harding relative aux mouvements religieux féminins, on note une communauté de vues. Il a y tout d'abord le refus des monastères doubles sur le modèle des Prémontrés, un certain nombre de scandales ont eu lieu chez les Prémontrés, les chanoines se sont un peu trop rapprochés des converses, et par conséquent Bernard écrit à un abbé prémontré pour lui dire qu'il faut absolument cesser ce modèle-là, qu'il faut séparer les communautés, ce que d'ailleurs les prémontrés français, à la différence des allemands, font dans les années 1140.

On peut remarquer aussi, dans une affaire qui oppose les cisterciens à Molesme, que les cisterciens refusent aussi la présence d'une communauté de moines aux côtés des religieuses. C'est évidemment pour éviter un problème de cohabitation entre les sexes, mais c'est aussi parce que la présence d'une communauté de moines aux côtés des religieuses est la source de litiges incessants: les religieuses accusent, non sans raison, les religieux de dilapider leur temporel, de manger leurs revenus et par conséquent on voit pour une autre dépendance de Molesme, Crisenon, dans l'Auxerrois, Bernard et le premier abbé de Pontigny intervenir du côté des moniales pour chasser les moines et pour permettre

aux religieuses d'administrer leurs propres biens, promouvoir la prieure en abbesse, parce que l'abbesse peut gouverner son temporel d'une façon beaucoup plus efficace qu'une prieure. Donc on voit se mettre en place un modèle qui est fondé à la fois sur la réclusion des religieuses, mais aussi sur l'autonomie de l'abbesse, l'autonomie des communautés, comme c'est le cas d'ailleurs dans l'Ordre cistercien.

On voit aussi dans les textes hagiographiques poindre le thème de l'émulation entre les sexes, c'est-à-dire il est donné à ces femmes, qui souvent sont parentes de cisterciens – Guillaume de Saint-Thierry le dit pour Humbeline – d'être la sœur de Bernard autant par l'âme que le corps, grâce à la grâce de sainteté qu'elle a reçue.

De même à propos d'un autre cistercien, qui a été reconnu comme saint dès le XII<sup>ème</sup> siècle, le deuxième saint cistercien, Pierre II de Tarentaise, celui-ci avait placé sa mère et sa soeur dans une communauté que les cisterciens ont fini par prendre en charge, la communauté de Saint-Paul-d'Izeaux, et sa *Vie* nous dit que dans ce monastère les femmes « cherchaient à égaler l'Ordre cistercien autant que le leur permettait leur sexe et même au-delà ».

Enfin, dernier texte hagiographique très important, c'est celui de Hérیمان de Tournai, qui écrit, vers 1147, les *Miracles de Notre-Dame de Laon*, et qui retrace notamment les fondations cisterciennes et prémontrées faites par l'évêque Bathélemy de Jur, et pour lui le couronnement de ces fondations, après quatre fondations d'hommes cisterciens claravalliens et quatre fondations prémontrées, c'est une communauté de femmes, la communauté de Montreuil-les-Dames, dont il nous dit que :

« impatientes de vaincre non seulement le monde, mais aussi leur sexe, elles adoptèrent violement ou plutôt librement, spontanément, l'Ordre de Cîteaux, que de nombreux hommes jeunes et robustes ont peur d'embrasser. Elles imitent en tout les moines de Clairvaux ayant abandonné tous leurs vêtements de lin ainsi que leurs fourrures, elles ne portent que des tuniques de laine et travaillant sans cesse de leurs propres mains, non seulement en tissant – ce qui est une activité féminine reconnue – mais encore en labourant les champs, en extirpant la forêt avec des haches et des herses... ».

La plupart pensent que ce texte est un texte purement hagiographique, mais il se trouve qu'on a une charte de la même époque, vers 1140, dans laquelle l'abbé de Saint Prix s'adresse à ces « femmes qui demeurent au désert, vivant pauvrement du travail de leurs mains ». On voit chez ces moniales picardes une volonté d'imiter autant que possible, voire au-delà, nous dit leur hagiographe, le modèle des moines cisterciens. Elles ont retenu d'ailleurs l'attention de Bernard de Clairvaux qui est intervenu pour qu'elles soient libérées de dîmes.

On voit donc apparaître un modèle dans lequel le monachisme cistercien apparaît comme étant une solution pour les femmes. Là il y a un débat : la position des moniales de Montreuil est complètement à l'opposé de la position d'une autre religieuse très célèbre du XII<sup>ème</sup> siècle, qui est Héloïse. D'Héloïse et d'Abélard on retient surtout leurs amours, mais on oublie que le texte qui nous parle de leurs amours est conservé dans un ensemble qui est en fait une Règle monastique. Il faut vraiment prendre l'édition en Livre de Poche pour avoir tout le corpus, qui se termine par une Règle monastique. Et cette Règle monastique, qui n'a jamais été vraiment appliquée, est précédée par une discussion entre Héloïse et Abélard sur ce que peut être le bon monachisme pour les femmes. Et en particulier, il y a un consensus entre eux deux pour dire que la Règle de saint Benoît est trop austère pour les femmes, et notamment qu'il faut autoriser les femmes à consommer de la viande et du vin, ce qui est une façon de « rééquilibrer leur complexion froide et humide » ! Héloïse, qu'aujourd'hui aux Etats-Unis on présente parfois comme étant un modèle de féminisme, et bien Héloïse a une conception assez

pessimiste du sexe féminin, au contraire, ces moniales de Montreuil pensent qu'elles sont capables de faire presque autant que les hommes.

## **II : La deuxième moitié du XIIème siècle, après la mort de Bernard de Clairvaux :**

Après la mort de Bernard de Clairvaux, si on fait un tableau dans les années 1150/1180, on peut noter deux phénomènes.

Malgré la mise au point par Bernard et Etienne Harding d'un modèle de monachisme féminin, il y a en fait chez les cisterciens une extrême diversité de situations en ce qui concerne les religieuses :

Certaines abbayes restent fidèles au modèle du prieuré, dans lequel on a une petite communauté d'hommes qui contrôle une grosse communauté de femmes : c'est notamment le cas dans la filiation de Savigny en Normandie, qui s'est affiliée à Clairvaux en 1147, et qui possède des prieurés féminins, il en reste un aujourd'hui, l'« Abbaye Blanche », mais la prieure n'est devenue abbesse qu'au XVIème siècle, après des siècles et des siècles de lutte parce que cela ne se passait pas bien pour des raisons économiques.

Autre modèle, dont Bernard ne voulait pas, mais qui existe aussi chez les cisterciens, c'est celui des abbayes doubles, c'est-à-dire de l'abbaye avec deux communautés juxtaposées, une de femmes, une d'hommes, c'est aussi le cas parfois en Normandie, en Allemagne. L'exemple le plus célèbre en France, parce qu'il est encore visible aujourd'hui, c'est le cas de l'abbaye d'Obazine en Limousin, qui possédait un prieuré féminin, Coyroux, sans doute construit dans les années 1250. Donc, maintien d'un modèle totalement contraire aux principes de l'Ordre, mais qui plaisait malgré tout localement.

Un autre phénomène, encore moins connu, c'est la présence de femmes dans les communautés d'hommes, soit sous la forme de recluses – au XIIIème siècle on écrira une Règle pour les recluses cisterciennes d'Alsace –, soit sous la forme de converses (le terme est un peu ambiguë, ce ne sont pas des religieuses de chœur, parce qu'on ne peut pas les installer dans le chœur des moines, ... encore que : lorsque la troisième abbatiale de Cîteaux a été consacrée au début du XVIème siècle, il y a eu par la suite un scandale dans l'Ordre, parce que les moines de Cîteaux, de Clairvaux, etc, avaient chanté en répondant à un chœur de religieuses qui était très certainement constitué par les moniales de Tart !). Ces converses, ce sont des femmes qui ont embrassé un état de vie religieuse, certaines sont de riches bienfaitrices, elles vivent très confortablement, les moines leurs fournissent chaque année quantité de vivres et elles vont rester soit dans de petites maisons installées à proximité de l'abbaye, c'est par exemple le cas à Poblet en Catalogne, où vers 1200, on a une petite communauté de femmes à 2 km du monastère, dans certains cas elles restent dans leur propre maison, on a des cas bien attestés à Morimond, à Fontenay, et à Vauluisant. A côté de ces converses aisées, de ces bienfaitrices, il y a une deuxième catégorie qui malheureusement a laissé des traces infimes, ce sont des femmes qui sont là pour accomplir dans le monastère d'hommes des tâches que les convers ne veulent pas effectuer et en particulier il y a un statut du Chapitre Général des années 1160, qui nous parle des « des femmes qui traitent » et auxquelles on a parfois donné le voile. Dans les années 1160 on l'interdit, mais dans les années 1210 on est obligé de l'autoriser parce qu'il y a des régions, où les convers refusent obstinément de traire et de fait nous savons qu'au XVIIème siècle les Anglais refusaient toujours de traire. Donc il existe des femmes rattachées aux communautés d'hommes.

Le deuxième trait important de cette deuxième partie du XIIème siècle, c'est la fascination des cisterciens pour les visionnaires. Là il est dommage qu'à la première moitié du XXème siècle on ait voulu donner de la spiritualité cistercienne une version totalement épurée. Il y avait des travaux qui

parlaient de 'superstition' à ce sujet, différente de la vraie spiritualité cistercienne ! De fait la vision fait partie de la spiritualité cistercienne dès les XIIème et XIIIème siècles. N'oublions pas, par exemple, que Bernard est crédité du don de double vue. Et c'est quelque chose qui est repris constamment dans les recueils de miracles cisterciens des XIIème et XIIIème siècle. Ceci explique que les cisterciens aient très tôt annexé à la mémoire de leur Ordre deux femmes, qui pourtant n'y avaient pas appartenu : Hildegarde de Bingen et Elisabeth de Schönau, deux visionnaires allemandes, on ne parle pas encore de *mystiques* parce que leur union à Dieu passe essentiellement par des visions et non par une union, disons, plus intime. Ces figures de visionnaires, parmi elles il y a aussi Alpaïs de Cudot, vers 1200 en France, fascinent littéralement les cisterciens qui envoient par exemple des questionnaires à Hildegarde de Bingen pour savoir si l'Ordre cistercien est dans la bonne voie, les moines de Villers envoient un questionnaire théologique à Hildegarde.

Donc cette fascination pour les visionnaires et en particulier pour les visionnaires femmes, explique un rapprochement de plus en plus étroit entre l'Ordre cistercien et les femmes. Et de fait les toutes premières *Vitae* écrites par des cisterciens sur des femmes concernent des femmes qui souvent ont des visions.

A cet égard, pour rester dans la région, je voudrais faire référence aux écrits de Gossuin de Boulancourt, qui a d'abord été compagnon de Bernard, prieur de Clairvaux, et qui est ensuite devenu abbé de Boulancourt, dans le diocèse de Troyes, presque à la frontière avec la Lorraine. A la fin de sa vie, fin du XIIème siècle, il écrit un recueil de miracles dans lequel figurent les *Vies* de deux femmes qui ont vécu dans l'orbite de cette communauté de Boulancourt, communauté cistercienne :

La première est Emeline, elle est un cas assez étonnant, c'est une femme ermite, qui vivait à quelques km de la communauté, de temps en temps les religieux venaient la voir avec de mauvaises intentions, mais elle les remettait toujours dans le droit chemin, elle est inhumée devant le maître-autel de l'abbaye, donc à une place singulièrement importante.

La *Vie* la plus importante est celle d'Asceline. Nous retrouvons la parenté de Bernard, Asceline est la fille d'une cousine de Bernard, originaire de Ville-sous-la-Ferté, juste à côté de Clairvaux. Asceline, manifestement ne s'entendait pas très bien avec son mari, donc « à force de prière, elle obtient que son mari décède » et elle s'installe avec sa fille à Boulancourt, qui n'était pas encore cistercien, Boulancourt était à l'époque une communauté de chanoines réguliers, qui un peu à la façon de Prémontré associait donc une communauté de clercs et une communauté de religieuses. Malheureusement un clerc commence à essayer de séduire la jeune Asceline, ce qui fait que les deux femmes se retirent elles aussi dans un ermitage, comme Emeline. Les choses se tassent, elles reviennent, mais en 1149 Bernard de Clairvaux prend le contrôle de Boulancourt et Bernard, comme dit plus haut, déteste les communautés doubles, donc il se dépêche de transférer les deux femmes à Poulangy, cette abbaye que sa nièce est précisément en train de réformer. Mais en 1153 Asceline est avertie en vision de la mort de son illustre parent et Jean-Baptiste, le père des ermites, lui apparaît pour lui donner l'ordre de retourner à Boulancourt. Ce qui fait que Boulancourt va rester une communauté double cistercienne et il va falloir que le pape intervienne au début du XIIIème siècle pour que cette histoire se termine. Rentrée à Boulancourt, elle devient prieure de la communauté féminine et elle est surtout une visionnaire dont les avis sont recherchés très loin, puisqu'on voit des cisterciens de Cologne lui demander des conseils. Ainsi cisterciens, prémontrés, moines convers, lui demandent des conseils et à chaque fois, notamment lorsqu'ils sont tentés de quitter la vie austère de l'Ordre cistercien, elle les aide à rester dans l'Ordre.



Donc on voit chez ces deux femmes un autre modèle, pas très bernardin il faut bien le dire, qui ressemble un peu à celui de Robert d'Arbrissel, c'est-à-dire un modèle de vie régulière qui consiste à cohabiter avec l'autre sexe dans une forme d'ascèse.

### **III. L'institutionnalisation des cisterciennes : fin XIIème – milieu XIIIème siècle :**

Ces religieuses qui jusque-là étaient dans un statut relativement flou, en fait elles étaient des religieuses de droit épiscopal, ce qui à dire vrai ne posait pas de problème puisque les cisterciens eux-mêmes n'ont eu l'exemption qu'en 1185. Mais à partir du moment où les cisterciens ont l'exemption, la question de la juridiction épiscopale sur les religieuses se pose et la question de l'intégration formelle des religieuses, des moniales blanches, à l'Ordre se pose également. Dès le pontificat d'Alexandre III, dès les années 1160, on voit des documents pontificaux reconnaître l'adhésion de certaines communautés au monachisme cistercien, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont formellement intégrées, mais ce qui veut dire qu'elles suivent les usages des frères de Cîteaux.

Dans les mêmes années, un abbé cistercien, claravallien, l'abbé d'Ourscamp écrit à propos des moniales de Montreuil en Thiérache :

« ...dans l'Ordre cistercien (c'est le premier texte d'un cistercien qui nous dit qu'elles y sont) elles rapportent un fruit d'autant plus extraordinaire que le Seigneur leur a donné un sexe plus enclin à la chute. Je tiens pour remarquables les victoires de David, mais celles Judith les rabaisent à mes yeux ».

Surtout on voit dans les années 1190, l'abbé de Cîteaux, Guy de Paray, ancien abbé de Clairvaux, commencer à distribuer l'habit cistercien à certaines religieuses et donner à l'abbaye de Tart une charte qui mentionne sa dépendance à l'égard de Cîteaux. Se met ensuite en place la procédure d'incorporation officielle par le Chapitre Général, la première mention certaine, c'est pour les abbayes de Saint Antoine des Champs, à côté de Paris et de Port-Royal, en 1206, et ces incorporations se multiplient ensuite durant le XIIIème siècle avec des critères qui sont des critères qui ne nous surprendront pas : la communauté doit être suffisamment riche pour être érigée en abbaye, les moniales doivent vivre recluses, donc enfermées dans une clôture, elles doivent recevoir le privilège d'exemption, l'évêque doit renoncer à ses droits sur elles et enfin ces moniales doivent être soumises à la juridiction d'un abbé père, qui va procéder à la Visite Régulière, l'inspection annuelle de cette communauté.

On note de la part de Clairvaux, mais aussi de Cîteaux, une volonté de multiplier les liens de paternité avec les religieuses. Une liste qui date sans doute des années 1260 mentionne 65 abbayes et un prieuré de femmes contrôlées directement par Clairvaux, ceux-ci se trouvent en Champagne évidemment, mais aussi en Picardie, dans les Flandres, plus largement dans les Pays Bas, Brabant, Limbourg et en Rhénanie, ainsi qu'au Portugal. L'abbé de Clairvaux déléguait les visiteurs, avec d'ailleurs parfois des procédures un peu bizarres dans lesquelles l'abbé de Clairvaux arrachait la paternité sur des moniales à un abbé père local pour aussitôt le déléguer comme visiteur. Pour les moniales cela avait un intérêt qui était que l'abbé voisin était un concurrent d'un point de vue économique et on voit dans certains cas les abbés s'intéresser d'un peu trop près au patrimoine des religieuses qui étaient placées sous leur juridiction. Avoir un abbé père un peu lointain aussi prestigieux que Clairvaux était une garantie à tout point de vue.

Cette formalisation institutionnelle entre les religieux et les religieuses a eu malgré tout un effet peut-être pervers pour les moniales, qui est qu'on voit à partir de 1225 (Argensolles en Champagne est la

première abbaye dont il soit question dans les statuts du Chapitre Général à ce sujet) on voit les abbés et notamment l'abbé de Clairvaux intervenir systématiquement pour sinon dissoudre, du moins réduire à peu de chose les liens de « maternité » qui existaient jusque-là entre communautés féminines. L'abbaye de Tart avait un réseau de filiation, qui a fonctionné jusqu'au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, il faut bien dire que les quatre textes qui nous en restent ne montrent pas une filiation fonctionnant très bien. L'abbesse de la communauté mère venait procéder à la visite de la communauté qu'elle avait fondée et/ou réformée. J'ai eu la chance de trouver en Berry un dossier extrêmement clair sur ces questions dans le fond de l'abbaye masculine de Noirlac, mais par suite le pouvoir des abbés pères a supplanté celui des abbesses mères. Ce qui d'ailleurs a suscité des tensions, tensions qui ont culminé au début des années 1240, quand les abbés ont voulu imposer aux cisterciennes de faire profession en citant non pas le nom de leur abbesse, mais en citant le nom de l'abbé père, là cela était trop ! L'année suivante, on a une très belle description dans les statuts, dans l'abbaye du Parc-aux-Dames, dans le diocèse de Senlis, dépendance de Clairvaux, les visiteurs commencent à prendre la parole, à lire le statu, les moniales se mettent à applaudir, puis sortent en procession pour ne pas écouter la fin de ce que les visiteurs ont à leur dire, et en Allemagne ils sont parfois reçus carrément à coup de pics, ce qui fait qu'en 1244 le nom de l'abbesse a été rétabli dans la profession et le nom de l'abbé a été supprimé.

Pour terminer sur ces points institutionnels, en 1251, et ce n'était pas la première fois, l'Ordre cistercien prononce interdiction de nouvelles incorporations de communauté féminines, les précédentes interdictions, notamment en 1228 n'avaient pas été suivies d'effet, celle de 1250 l'est jusqu'en 1260. Cela s'explique sans doute parce que l'Ordre cistercien a connu au cours de la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle un nombre d'incorporations de communautés féminines colossal et il était donc nécessaire de faire une pause pour digérer cette croissance. On avait fait exactement la même chose pour les hommes un siècle plus tôt en 1152, puisqu'il y avait eu une pause dont d'ailleurs la branche de Clairvaux, en particulier Clairvaux elle-même, ne s'est jamais remise.

#### **IV. Le XIII<sup>ème</sup> siècle : âge d'or des cisterciennes ?**

On peut peut-être parler d'âge d'or, même si du point de vue de l'autonomie des abbesses il y a des historiennes féministes, y compris chez les trappistines américaines, qui pensent qu'au XII<sup>ème</sup> siècle finalement les abbesses avaient sans doute plus de pouvoir avant que le Chapitre Général ne vienne mettre son nez dans les affaires. Toujours est-il que, en ce qui concerne à la fois la multiplication des communautés et leur rayonnement, le XIII<sup>ème</sup> siècle est bien le grand siècle des moniales cisterciennes, je ne parle pas évidemment des réformes modernes ou contemporaines.

Il y a tout d'abord ce qu'une des premières historiennes contemporaines des cisterciennes, Simone Roisin, une historienne belge, avait appelé *l'efflorescence cistercienne*. En effet, entre 1200 et 1350, le nombre de communautés cisterciennes féminines incorporées ou de droit épiscopal est multiplié par au moins 7 ou peut-être même par 9. On passe de 100 à peut-être 900 communautés de femmes cisterciennes ou se rattachant à l'habit cistercien. Cette croissance se fait notamment dans des régions où jusque-là il n'y avait pas de cisterciennes, la France de l'ouest, à cause de la présence de Fontevrault, leur est restée fermée, il n'y a jamais eu de cisterciennes en Poitou avant la période moderne. En revanche des régions comme la Champagne comtale ou la région de Reims où les cisterciens au XII<sup>ème</sup> siècle avaient fonctionné par collaboration avec Molesme ou avec saint Bénigne se remplissent de cisterciennes. C'est aussi le cas et plus encore sur le territoire de la Belgique actuelle où on comptait à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle 6 communautés d'hommes pour 56 communautés de femmes. Les cisterciennes sont particulièrement présentes dans les Pays Bas et en Rhénanie, c'est-à-dire dans régions les plus

urbanisées de l'Europe de l'époque. En effet, les cisterciennes sont favorisés par les moines cisterciens, on voit par exemple l'abbaye de Villers, en Brabant, s'impliquer dans la fondation d'une bonne douzaine de communautés féminines, comme par exemple l'abbaye de La Cambre, près de Bruxelles. On voit des fondations princières, l'abbaye de Flines, l'abbaye de Marquette, qui ont été fondées par des comtesses des Flandres, il y a des fondations royales : Las Huelgas de Burgos, en Castille, Maubuisson, en France, et puis il y a aussi beaucoup de fondations qui sont le fait de la petite noblesse, mais la petite noblesse au XIIIème siècle est déjà en voie de déclassement. Au XIIIème siècle, la force montante c'est la bourgeoisie et la bourgeoisie fonde de nombreuses communautés de cisterciennes, ce qui explique qu'il y a un lien entre urbanisation et mouvement cistercien au féminin. Des exemples, pour rester dans cette région :

Clairmarais, à côté de Reims, Notre-Dame des Prés à côté de Troyes, Val des Vignes, à coté de Bar-sur-Aube, Mont Notre-Dame à côté de Provins, une à côté de Montmirail, la plupart des villes importantes de Champagne se dotent d'un établissement plus ou moins importants de cisterciennes.

On peut aussi noter pour expliquer cette efflorescence, le lien entre les cisterciennes et la croisade. Le XIIIème siècle est encore un grand siècle de croisades et lorsqu'on fait l'étude généalogique de certains lignages on peut montrer que souvent les hommes partent à la croisade, les filles se font cisterciennes parce que c'est une façon de constituer une sorte d'arrière spirituel pour les croisades, croisades des Albigeois, croisade en Terre Sainte et on pourrait citer le parcours de certaines moniales qui sont nées en Terre Sainte ou qui sont passées en Terre Sainte. Pour rester dans l'abbaye de Montreuil en Thiérache, dont il ne reste hélas pas grand-chose, elle a eu pour religieuse une femme tout à fait extraordinaire, une anglaise Marguerite de Beverley, qui était née pendant la deuxième croisade, puisque ses parents se trouvaient à ce moment-là à Jérusalem, qui, devenue adulte, y est retournée, qui là-bas a été capturée en 1187 par Saladin, elle a fini par être libérée, puis elle a traversé une grande partie de la Palestine et de la Syrie à pieds, elle a été capturée à nouveau, elle a fini par être rachetée, elle rentre ensuite en Europe, elle fait les principaux pèlerinages, Rome et Compostelle, et elle finit par retrouver la trace de son frère qui est devenu moine cistercien, Thomas de Froidmont, qui finit par lui trouver une place à l'abbaye de Montreuil où elle vit encore pendant plusieurs décennies jusqu'au début du XIIIème siècle.

Une autre explication de cette efflorescence, c'est le fait que, l'Ordre cistercien permettait de régulariser, d'inscrire dans un cadre régulier, des communautés jusque-là un peu informelles et c'est notamment le cas avec des léproseries et des hôpitaux. Et c'est tout particulièrement le cas en Flandre et en Champagne. En Champagne, il y avait au moins trois communautés de cisterciennes qui avaient pour origine des léproseries, Pont-aux-Dames dans la Brie, Troissy-sur-Marne et Vitry en Perthois. Donc des communautés où l'on procède en fait à un dédoublement, il reste une partie des sœurs qui continuent à se consacrer aux malades et une autre partie va prendre l'habit régulier et mener une vie contemplative.

Le XIIIème siècle est aussi le grand siècle des mystiques cisterciennes, qui à dire vrai, ne forment pas un milieu fermé, elles sont en fait intimement liées aux milieux des béguines, puisque ces mystiques on les rencontre essentiellement dans les Pays Bas au sens médiéval, c'est-à-dire qui va du Nord de la France jusqu'à la Hollande, en passant par l'ensemble du Benelux. Il y a sans doute eu une influence de la spiritualité mystique de Bernard et de Guillaume de Saint Thierry sur ces religieuses, on ne sait pas très bien par quel canal parce que nous connaissons mal leurs bibliothèques, qui semblent avoir été malgré tout assez limitées, sauf exception. Elles y ont peut-être eu accès par des traductions, notamment des traductions en français de l'œuvre de Bernard ou de l'œuvre de Guillaume de Saint Thierry (attribuée à l'époque à Bernard). Ces religieuses comme Lutgarde d'Aywières, Alice de Schaerbeek, Julienne du Mont Cornillon, qui a fini sa vie chez les cisterciennes, avant d'être enterrée

chez les cisterciens, je retiendrai surtout, le nom de Béatrice de Nazareth, morte en 1268, qui est très importante pour notre sujet parce que, à l'exception de quelques fragments en allemand, c'est la seule cistercienne médiévale qui nous ait laissé des écrits, et des écrits en néerlandais, elle est d'ailleurs l'une des fondatrices de la littérature en néerlandais, deux écrits, le plus célèbre, le seul hélas qui soit traduit en français, *Les sept degrés d'amour*, qui nous décrivent les marches de progression de l'âme vers l'union mystique avec le Christ et elle a aussi écrit son *Autobiographie*, malheureusement il n'existe qu'une édition néerlandaise et une traduction anglaise, dans laquelle elle raconte son éducation chez les béguines, son entrée chez les moniales à l'âge de quinze ans, et ensuite elle est devenue prieure de cette communauté, fonction qu'elle a occupée pendant une trentaine d'années, jusqu'à sa mort.

Au sujet de la mystique de ces religieuses, je voudrais juste faire état ici de débats entre historiens actuellement : peut-on réduire ces femmes à la mystique, n'y a-t-il pas de la part des clercs, - à l'exception de Béatrice, nous ne connaissons ces femmes qu'à partir des écrits des clercs, en latin - une volonté d'enfermer les femmes dans une approche mystique, charnelle, du Christ, en leur niant toute faculté intellectuelle. De fait la réforme grégorienne, a introduit une coupure dans les écoles en interdisant aux femmes l'accès aux écoles et à l'université, alors que l'exemple d'Héloïse montre qu'auparavant c'était possible. De fait, la culture des cisterciennes semble marquée par une moindre maîtrise du latin, j'en veux pour preuve que lorsque l'abbaye de Flines est fondée, au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, on rédige pour les religieuses un coutumier en picard, qui est la transcription des *Ecclesiastica Officia* cisterciens.

Cela étant, Thomas de Cantimpré écrit de la première abbesse d'Argenteuil, qui était la principale abbaye de cisterciennes de Champagne, fondation comtale, mais qui malheureusement n'a guère laissé de traces, sa première abbesse, Ide, était venue des Pays Bas et il nous dit que :

« sans aucune étude de l'art de la grammaire (comprenons : du latin), elle comprenait parfaitement les livres de théologie et même ceux de saint Augustin, sur la théologie de la Trinité, et elle démêlait les problèmes les plus difficiles qui s'y trouvaient grâce à des solutions tout à fait lumineuses ».

Donc on sait que les écrits de saint Augustin se trouvaient dans un certain nombre de bibliothèques de cisterciennes et il ne faut pas leur dénier toute culture, loin de là, contrairement à ce qui a été longtemps fait en les cotonnant dans la mystique. Il faut au contraire souligner qu'elles avaient très certainement une maîtrise du latin liturgique, qui, ne l'oublions pas, était aussi la base du latin de saint Bernard, qu'elles ont joué un rôle important dans la naissance de la littérature en langue néerlandaise et en langue allemande, on peut penser là aux religieuses d'Helfta, qui avaient un confesseur dominicain, qui étaient de juridiction épiscopale, mais qui portaient l'habit cistercien et observaient la liturgie cistercienne et qui ont joué un rôle important dans la naissance de l'allemand littéraire. En revanche, pour revenir dans nos régions, en ce qui concerne les pays de langue latine, leur rôle culturel semble avoir été beaucoup plus effacé et c'est également le cas en Angleterre.

A côté des exploits mystiques, qui nous sont racontés dans l'hagiographie, je ne tairais pas malgré tout certains aspects plus sombres, peut-être plus humains aussi, qui transparaissent dans les quelques procès-verbaux de Visite Régulière qui nous sont parvenus. Ces procès-verbaux viennent tous de Normandie. Nous avons la chance d'avoir gardé deux séries de procès-verbaux de Visites : le premier est celui de l'abbé de Savigny (autour de 1230), Etienne de Lexington, le futur abbé de Clairvaux, le futur fondateur du Collège saint Bernard à Paris, qui nous a laissé le registre de ses Visites. Comme nous sommes dans des régions où il y a souvent des prieurés de femmes auxquels sont annexés des communautés d'hommes, de ses Visites transparaissent des litiges incessants entre moines et

religieuses, religieuses qui finissent parfois par claquer la porte, on voit l'une d'entre elles, Jeanne de Deniscourt, qui après 30 ans de vie religieuse finit par être expulsée de sa communauté pour rébellion, sans doute parce qu'elle ne supportait plus la tutelle du prieur présent sur place.

La deuxième série de Visites est celle de l'archevêque de Rouen, Eudrigo, entre 1248 et 1269, qui nous a laissé un témoignage assez pittoresque de la vie dans les quatre communautés de cisterciennes sous juridiction épiscopale de son diocèse. Souvent ces procès-verbaux sont frustrants, parce qu'ils nous disent que la communauté est en bon état grâce à Dieu, ... on voudrait savoir un peu plus ! En revanche, évidemment, ils ne nous taisent pas les déboires. Dans communauté de Bondeville, à côté de Rouen, également une communauté enrichie par la bourgeoisie locale, il pleut dans la prieurale, fort heureusement cette prieurale sera reconstruite dans les années suivantes, grâce aux apports de la bourgeoisie de Rouen; d'autres communautés vont beaucoup plus mal, c'est notamment le cas de la petite communauté de Saint-Aubin, à côté de Gournay-en-Bray, communauté d'une douzaine de religieuses et encore souvent la prieure n'est pas là, souvent les religieuses vont vagabonder, certaines pour mendier, parce que leur communauté est très pauvre, d'autres pour des raisons moins avouables, et assez régulièrement le brave archevêque note qu' « Alice de Rouen a eu de nouveau un enfant », quant à « Béatrice de Beauvais, elle cohabite avec un prêtre de Gournay-en-Bray » et elle va finir par disparaître dans la nature, elle s'habillait en laïque, elle chevauchait, bref, elle n'avait pas la vocation !

## **V. Face aux crises de la fin du Moyen Âge : les XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles :**

Ces siècles sont dans l'histoire d'Occident une période difficile avec la guerre de cent ans, les pestes, la crise sous différentes formes, notamment une crise économique. Alors il faut bien dire, contrairement à une idée répandue, pour les cisterciennes la crise commence plus tard que pour les cisterciens. Certes il y a des communautés toutes petites, comme celle de Saint-Aubin, qui sont une situation difficile probablement dès le début. Un autre exemple, en 1283 l'abbaye de Montarlot, en Franche-Comté, ne compte plus que deux moniales et une abbesse et on nous dit, dans le texte qui le mentionne, que « plus personne ne veut venir habiter dans cette communauté montagnarde » mal située. De fait, quand on voit les sites occupés par les cisterciennes du Moyen Âge, on tremble parfois, il y a un goût pour les fonds de vallées étroits, sans lumière, avec beaucoup d'humidité. J'ai fait un peu de démographie sur une communauté du Rouergue, la communauté de Nonenque, où certaines moniales vivaient 60 ans après leur prise d'habit, mais la moitié disparaissait dans les 10 ans. Leur régime de vie était malgré tout austère, même au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Malgré tout la première moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle est, contrairement à ce que l'on croit, une période où la situation de la vie monastique, – les ordres mendiants se sont développés, les ordres érémitiques sont revenus à la mode, notamment les Chartreux –, en qui concerne les cisterciennes, n'est pas si mauvaise que cela, loin de là. Leurs communautés, je n'ai pas encore parlé des effectifs, présentent des détails assez diverses. Maubuisson, avait été conçue pour 160 moniales, chiffre ramené ensuite à une centaine, disons qu'une grosse communauté fait 60 moniales, une communauté moyenne 30 et une petite donc en principe 12 plus l'abbesse, voire un peu moins. L'impression qui se dégage de mes recherches c'est que ces chiffres du XIII<sup>ème</sup> siècle sont souvent dépassés dans la première moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle où les effectifs continuent à croître. Exemple de Nonenque qui dépasse les 80 moniales vers 1320 ; une autre communauté auvergnate, celle de l'Éclache, atteint aussi les 90 moniales dans la période qui précède immédiatement la crise. Donc les cisterciennes continuent à recruter et elles continuent aussi à recevoir des dons et ce jusqu'à une époque tardive, et, autre grande différence avec les moines, elles ne sont pas endettées, leurs temporels sont beaucoup plus modestes, ce qui fait que jusqu'à une époque tardive elles sont exemptées de taxes dans l'Ordre cistercien contrairement aux

abbayes masculines, mais elles ne se sont lancées dans des politiques de croissance à outrance, ce qui fait qu'on les voit dans la première moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle, être souvent en meilleure position et, par exemple en 1320, l'abbaye de Longpont en Picardie, est gravement endettée, elle doit 5000 livres ... avancées par les moniales du Sauvoir-sous-Laon, là encore une communauté cistercienne périurbaine, elles sont un peu aidées (elles ont accueilli une ancienne comtesse des Flandres !), elles rachètent une grange.

Viennent les guerres, les monastères accueillent parfois des négociations, c'est le cas des grandes abbayes flamandes, mais les monastères sont pillés par les gendarmes, les moniales malmenées quand elles n'ont pas eu la chance de pouvoir s'enfuir en ville, il y a aussi la peste qui commet des ravages dans les communautés régulières, dans le cas de Nonenque, où on passe de 80/90 moniales à 20/25 moniales entre 1320 et 1360 et les effectifs ne s'en remettent jamais.

Crise aussi des revenus, puisque les exploitations agricoles sont souvent à l'abandon, donc il n'y a plus de revenus fonciers, donc les communautés sont dans une situation extrêmement difficile. On les accuse aussi, c'est notamment le cas de la part des moines, d'immoralité. De fait au XV<sup>ème</sup> siècle, dans les statuts des Chapitres Généraux, on relève un certain nombre de dispenses pour permettre à des religieuses-mères de devenir abbesse, c'est aussi le cas des moines qui ont fautés.

On note aussi une privatisation des espaces communautaires dans certains cas, l'abbaye de Mègemont, en Auvergne, abbaye qui existe encore de nos jours, voit son cloître divisé avec de petites maisons qui sont construites, les unes à l'intérieur, les autres sur le bord du cloître pour les différentes religieuses.

Il faut cependant nuancer ce tableau, brossé très généreusement par les clercs et par les moines, la privatisation existe aussi chez les cisterciens qui sont en train de passer du dortoir à la cellule, passage amorcé d'ailleurs dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, puisqu'on est à une époque où la spiritualité est dominée par celle d'une sorte de désert intérieur dont la cellule est le lieu par excellence. Les moines n'ont pas forcément des vies beaucoup plus réglées que celles des religieuses. Il faut surtout voir que cet argument de la dissolution des mœurs est un argument destiné à provoquer la dissolution des communautés féminines et l'annexion de leur patrimoine aux grandes abbayes, à commencer par Clairvaux. Clairvaux profite de la crise pour mettre la main sur Clairmarais, dans les faubourgs de Reims, qui avait été un peu détruit par les chevauchées anglaises, il faut bien le dire, mais cela permettait d'avoir un établissement supplémentaire à Reims ; Clairvaux met aussi main sur l'abbaye de Belleau, abbaye féminine qui est la seule abbaye de cisterciennes champenoise dont il reste quelques murs en élévation, malheureusement en très mauvais état. Clairvaux met également la main sur le Val-des-Vignes, à côté de Bar-sur-Aube. Certes les communautés n'avaient plus beaucoup de religieuses, il y avait évidemment des problèmes de discipline à partir du moment où les communautés ne pouvaient plus vivre dans un espace conventuel, mais cet argument a surtout été un argument pour permettre aux moines de refaire facilement leur temporel en annexant celui des religieuses.

Certaines religieuses, extrêmement mal connues, parce que cette période est totalement ignorée de l'histoire monastique, qui considère que tout s'arrête en 1300, voire en 1200, il y a des religieuses qui au contraire se sont efforcées de maintenir le temporel de leurs communautés. Et il faut bien voir que gérer le temporel c'est ce qui permet aussi de gérer un patrimoine spirituel. Ces communautés sont en charge d'une sorte de 'portefeuille spirituel', pour prendre une métaphore horrible, c'est-à-dire que ces communautés doivent prier pour les morts qui ont institués des chapellenies, des messes, des offices dans leurs communautés. Donc il est absolument indispensable d'être bon gestionnaire pour maintenir une communauté dans laquelle la discipline règne, pour que les moniales n'aillent pas

mendier leur subsistance, et pour que cette communauté puisse continuer à assurer sa fonction religieuse.

Par exemple, le dossier d'Isabelle de Saint Amant : c'est une limousine, plus exactement originaire de la Marche, moniale de l'abbaye de l'Eclache en Auvergne qui, en 1422, est envoyée en Dauphiné, qui est une région qui a connu plusieurs guerres avec la Savoie, en particulier ces guerres ont mis à mal une communauté de cisterciennes, l'une des plus anciennes d'ailleurs, qui remonte aux années 1140, l'abbaye d'Ayes, et Isabelle de Saint Amant qui a été abbesse pendant au moins une vingtaine d'années, peut-être une trentaine, qui a placé une de ces nièces pour la remplacer par la suite, nièce qui a poursuivi cette entreprise, s'est efforcée patiemment de reconstituer le temporel de son abbaye et lorsqu'en 1480 l'abbé de Morimont procède à une visite de toutes les communautés cisterciennes de Savoie, l'abbaye des moines d'Aulps est dans une situation disciplinaire épouvantable et la seule communauté dans laquelle la vie régulière soit encore respectée c'est la communauté d'Ayes, une communauté de femmes.

### **Conclusion :**

On peut dire que les cisterciennes elles aussi ont préparé les réformes. Elles ont participé à la fin du XVème et le début du XVIème siècle activement aux mouvements de réforme de l'Eglise qui naissent aux Pays Bas et en Rhénanie. Et elles ont aussi participé à la Réforme protestante, on a des cas de prieure, par exemple à Nonenque, qui se sont faites protestantes. N'oublions pas que la femme de Luther était une ancienne moniale cistercienne et que l'on a même eu en Rhénanie des communautés de cisterciennes qui ont évolué en communautés mixtes, c'est-à-dire en communauté catholique et luthérienne, avec des chanoinesses luthériennes et des moniales catholiques qui partageaient le lieu de culte, évidemment avec un système de rotation.

Et puis enfin les cisterciennes ont aussi activement participé à la Contre-Réforme catholique puisque ce sont des communautés de cisterciennes savoyardes, qui ont permis à saint François de Sales de mettre ses idées en oeuvre.